

Le Serrissien

SEPTEMBRE 2017 N°100

DOSSIER

Une rentrée serene

COUP D'ŒIL

Mutuelle et ticket service pour les Serrissiens

CADRE DE VIE

Un nouveau parcours de santé

Serris
Val d'Europe

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

Le recensement de la population de Serris aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Le recensement est une action très importante qui permet de calculer la population légale et de fournir également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transport à développer...

www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/a-quoi-ca-sert

Vous pourrez désormais effectuer le recensement directement sur internet www.le-recensement-et-moi.fr. Celui-ci sera accessible après qu'un agent recenseur vous aura déposé vos identifiants à domicile.

Vidéo explicative sur le recensement en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/espace-multimedia

Pourquoi répondre en ligne ?

- Gain de temps.
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter.
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'INSEE.

Nous vous rappelons que la participation au recensement est obligatoire !



HÔTEL DE VILLE

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée CEDEX 4
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 (état civil uniquement)

Courriel : contact@serris.fr

Site internet : www.serris.fr

Retrouvez Serris sur 

www.facebook.com/Ville.de.Serris

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 27 15

Courriel : police.municipale@serris.fr

Horaires d'accueil du public :

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au jeudi : 8 h 00 - 21 h 00

Vendredi : 8 h 00 - 23 h 00

Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8 h 00 - 23 h 00

Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

2, boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 66 81 - Courriel : s-technique@serris.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00

Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD. Photos : Service Communication, Tout en photo, Pascal REIGNOUX, Éric BIROLINI, Adobe Stock. Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 3^{er} trimestre 2017

Impression : L'Artesienne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 

UN NOUVEAU COMMISSAIRE À CHESSEY

À 49 ans et après 23 ans de carrière, François MALHERBE a été nommé commissaire de Chessy le 1^{er} septembre dernier. Il connaît bien la Seine-et-Marne pour avoir notamment travaillé à la Sûreté départementale et au commissariat de Montereau-Fault-Yonne.



BÉATRICE ABOLLIVIER, PRÉFÈTE DE SEINE-ET-MARNE

Béatrice ABOLLIVIER a été nommée Préfète de Seine-et-Marne. Béatrice ABOLLIVIER a commencé sa carrière en 1978 en tant qu'assistante parlementaire à l'Assemblée Nationale. Elle a été successivement Préfète des Alpes de Haute-Provence, de Dordogne, de Charente-Maritime puis du Maine-et-Loire.



« C'est donc la rentrée, celle des enfants et aussi celle de toutes les générations, dont le mélange et le dynamisme donnent à notre ville son caractère, fait de talent et de générosité ».

Mes chers concitoyens,

Comme chaque année, accompagné d'élus de la Ville et de responsables scolaires, je me suis rendu dans la totalité des écoles de Serris à l'occasion de la rentrée des classes.

C'est toujours un grand moment, dans une ambiance si particulière, côté élèves ou côté enseignants. Pour certains enfants, c'est le grand saut dans l'inconnu, avec de nouveaux professeurs, une nouvelle école, des camarades à découvrir, pour d'autres c'est le temps des retrouvailles... Pour tous, enfin, c'est la fin des vacances.

La rentrée scolaire est un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous. C'est aussi une échéance majeure pour nos enseignants qui l'ont préparée patiemment.

Les vacances ont été mises à profit par les équipes techniques de la Ville pour mener à bien d'importants travaux d'amélioration du confort et de la sécurité de nos écoles. Je veux les remercier sincèrement du travail accompli.

Vous l'avez compris, l'enfant et sa famille sont au cœur de notre action.

Ce fut le cas lors de la première Fête de l'Enfance, de la Fête de Planète Sport avec ses olympiades intergénérationnelles et un été très actif avec l'opération « Bougez votre été » et « Bougez votre été à la mer pour 1 € ». Vous avez été quasiment 500 personnes à bénéficier de ce tout nouveau dispositif qui a permis à de nombreuses familles de passer une journée à la plage. Toutes les générations ont été réunies au cours des cinq destinations.

J'ai moi-même constaté qu'il régnait, à bord des bus, comme un parfum de vacances. Cette opération me tenait à cœur et je suis fier de son succès.

La Ville de Serris s'engage aussi pour des actions justes comme le projet d'activité sportive douce pour les personnes en rémission de cancer ainsi que la mutuelle communale et les tickets service pour les Serrisais. Trois dispositifs nouveaux qui renforceront notre lien social.

La rentrée c'est aussi le forum des associations qui a constitué un nouveau record de visiteurs manifestant ainsi le dynamisme de notre cité dans tous les domaines et notre capacité de solidarité et de dévouement des Serrisais qui s'investissent au service des autres.

Vous découvrirez également tous les travaux entrepris durant la période estivale. C'est donc la rentrée, celle des enfants et aussi celle de toutes les générations, dont le mélange et le dynamisme donnent à notre ville son caractère, fait de talent et de générosité.

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice-Président
de Val d'Europe agglomération

**L'AGENDA DU MAIRE :
MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS**

- **Mercredi 28 juin** : Fête des 10 ans du CSI.
- **Samedi 2 juillet** : Rassemblement pour la création du barreau de contournement A4-RN36.
- **Samedi 8 juillet** : Diagnostic en marchant rue du mail.
- **Jeudi 13 juillet** : Apéritif républicain.
- **Lundi 4 septembre** : Rentrée scolaire.
- **Jeudi 7 septembre** : Ouverture de Primark.
- **Jeudi 14 septembre** : Rencontres Nationales de l'Économie Territoriale.
- **Samedi 23 septembre** : Salon des futurs mariés du Val d'Europe à Serris.
- **Dimanche 24 septembre** : Élections sénatoriales.

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Lundi 26 juin** : Réunion concernant le stationnement et la circulation à Serris.
- **Lundi 26 juin** : Réunion d'urbanisme/aménagement avec l'EPA et Val d'Europe agglomération.
- **Mardi 27 juin** : Interview pour le JT de TF1 sur le logement évolutif.
- **Mardi 27 juin** : Signature des conventions Ticket Service et Mutuelle communale.
- **Mercredi 28 juin** : Conférence de presse SEALIFE.
- **Vendredi 30 juin** : Interview FRANCE 3 sur l'établissement des Cartes Nationales d'Identité (CNI).
- **Vendredi 30 juin** : Conseil municipal.
- **Mardi 4 juillet** : Réunion avec l'EPA sur l'implantation de SHENKER.
- **Mercredi 5 juillet** : Réunion avec la Maison du CIL.
- **Jeudi 6 juillet** : Réunion avec Disney : point résidence Berges du Danube et Résidence Séniors.
- **Jeudi 6 juillet** : Conseil communautaire VEA.
- **Vendredi 7 juillet** : Rencontre avec Primark.
- **Mercredi 12 juillet** : Rencontre avec l'EPA et VEA sur l'Auchan Drive.
- **Mardi 18 juillet** : Signature convention avec le GHEP.
- **Mercredi 19 juillet** : EPA : jury Résidence Personnes Âgées.
- **Mercredi 16 août** : Point mensuel EPA/Serris.
- **Lundi 21 août** : Réunion EPA : flow park.
- **Vendredi 1^{er} septembre** : Cérémonie d'accueil du nouveau commissaire de Chesy.
- **Mercredi 20 septembre** : Point mensuel EPA/Serris.
- **Mercredi 20 septembre** : réunion EPA sur l'optimisation des logements de la ZAC de Pré.
- **Jeudi 21 septembre** : Conseil communautaire VEA.

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images
sur la vie serrissienne

P. 8 DOSSIER

Une rentrée sereine

P. 13 CULTURE

La culture
dès le plus jeune âge

P. 14 ASSOCIATIONS

Le Tai Chi arrive à Serris

P. 15 À L'HONNEUR

Un été qui bouge

P. 16 À L'HONNEUR

Zoom sur :
le Forum des associations

P. 17 COUP D'ŒIL

Rémission du cancer :
Serris s'engage !

P. 18 COUP D'ŒIL

Mutuelle et ticket service pour
les Serrissiens
Au revoir et merci M. SAUTERON

P. 20 COUP D'ŒIL

Petite Enfance :
un seul contact
pour toutes vos questions

P. 21 ÉCONOMIE

Primark ouvre et c'est déjà la
ruée
Bienvenue à Villages Nature Paris
Les Petits Chaperons rouges

P. 23 CADRE DE VIE

Pose de la première pierre du
Victoria Park
En bref

P. 24 CADRE DE VIE

Un nouveau parcours de
santé

P. 26 CADRE DE VIE

Pas de vacances pour les
travaux à Serris

P. 28 DÉMOCRATIE LOCALE

Le CME et les aînés chez les
pompiers
Le diagnostic en marchant

P. 30 EXPRESSION POLITIQUE

Tribunes

P. 32 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1



2



3



4



5

1 2 Le Centre Social Intercommunal, situé à Serris, a fêté ses 10 ans le 28 juin dernier. **3 4 5** Sportive, scientifique, expressive, culturelle... L'Enfance était également festive le 1^{er} juillet au gymnase Éric TABARLY. Le service Enfance Enseignement et Restauration s'est une fois de plus mobilisé pour organiser une journée dédiée aux petits Serrisais. Une trentaine de stands, tous plus pétillants d'imagination, accueillait les enfants et leurs parents autour d'ateliers thématiques. Cette fête est certes un moyen convivial de clore l'année, mais c'est également un moyen de valoriser le travail mis en place avec les enfants tout au long de l'année scolaire par les animateurs, les ATSEM et les éducateurs sportifs comme ont pu le constater Luc CHEVALIER, 1^{er} Adjoint au Maire et Noura BELLILI, Adjointe au Maire déléguée à l'Enseignement et aux Affaires péri et extra scolaires.

SERRIS EN IMAGES

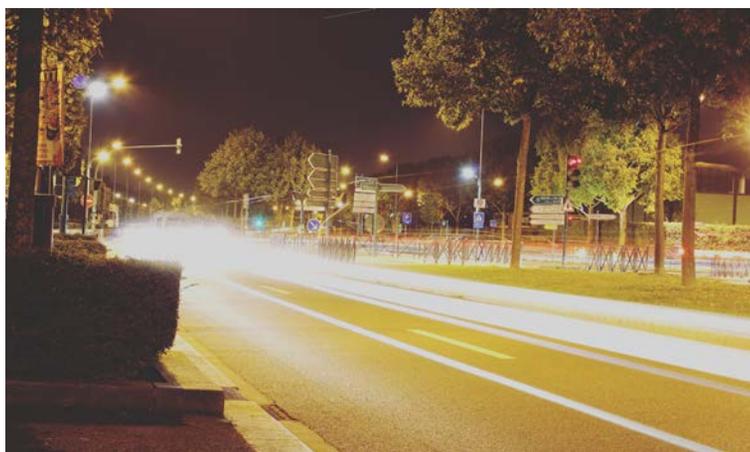


1 Des ateliers de prévention étaient au programme de « Santé vous bien » avec un pôle sécurité routière, un pôle santé sexuelle avec info et dépistage VIH et IST par l'association AIDES et le CEGIDD du Grand Hôpital de l'Est Francilien - Site de Marne-la-Vallée et un pôle alimentation et bien-être. **2** La Police Municipale de Serris a fait passer le permis piéton aux résidents du Domaine du Saule. **3 4** L'apéritif républicain du 13 juillet dernier a rassemblé près de 400 personnes à l'Hôtel de Ville de Serris. Deux gerbes ont ainsi été déposées par Philippe DESCROUET et les élus de la commune : la première au Monument aux Morts et la seconde, place Antoine Mauny en compagnie de de Martine DUVERNOIS, Conseillère départementale et de Thierry CERRI, Maire de Coupvray.

Concours photos: **Serris en image**



Prix du jury : Marek MAJEWSKI



Prix du public : Jérémy NOVICE



Zoom sur : la Fête de Planète Sport

Fête de Planète Sport avec des olympiades intergénérationnelles, structure de jeux et mini-golf, apéritif offert par la ville, food truck et cinéma de plein air : une journée de fête qui a remporté un plein succès.





Une rentrée sereine

Le 4 septembre 2017 a marqué la fin des grandes vacances et le début d'une nouvelle année scolaire. 1 070 Serrissiens ont repris le chemin des groupes scolaires de la Ville.

Comme tous les ans, Philippe DESCROUET et Noura BELLILII, Adjointe au Maire à l'Enseignement, accompagnés de Luc CHEVALIER, Dominique BRUNEL, Anicet FABRIANO, Henri PEREZ, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Servais YAHOUÉDÉOU, Francis TSARAMANANA, Benoît GUILLAUME, Mickael BODIER, Yasmine BOUMEDINE,

Aurore CAPDEVILLA, Aurelie BON et Amina HAMADEH étaient présents dans les écoles de la Ville pour cette rentrée scolaire. L'occasion d'échanger avec les enseignants, les parents et les enfants pour connaître leurs impressions en cette nouvelle année scolaire. Les élus se sont ensuite également rendus au collège Madeleine RENAUD et au lycée Émilie

du CHÂTELET. Les élus de la ville ont continué cette journée spéciale rentrée, avec un déjeuner à la restauration scolaire de Pierre PERRET et de Jean de LA FONTAINE avant de se rendre à la sortie des écoles en fin d'après-midi.

Près de 1100 élèves sont accueillis cette année dans les écoles primaires de Serris. Bonne rentrée à tous !



Jean de LA FONTAINE

3 classes de maternelle : 86 élèves
7 classes d'élémentaire : 164 élèves

Robert DOISNEAU

3,5 classes de maternelle : 56 élèves
dont 1 classe TED : 7 élèves
5,5 classes d'élémentaire : 126 élèves

Jules VERNE

4 classes de maternelle : 112 élèves
9 classes d'élémentaire : 208 élèves
dont 10 élèves en classe Ulis

Henri MATISSE

4 classes de maternelle : 90 élèves
5 classes d'élémentaire : 112 élèves

Pierre PERRET

3 classes de maternelle : 62 élèves
2 classes d'élémentaire : 54 élèves

TOTAL : 1 070 élèves

17,5 classes de maternelle : 406 élèves
28,5 classes d'élémentaire : 664 élèves



3 questions
Noura BELLILI,
 Adjointe au
 Maire déléguée
 à l'Enseignement
 et aux Affaires
 péri et extra
 scolaires.

Comment s'est déroulée la rentrée scolaire ?

La rentrée scolaire s'est déroulée tranquillement : pas de changement de rythme scolaire, pas de nouvelle école... Une rentrée sereine. Ce sentiment est partagé par les directeurs d'école que nous avons rencontrés lors de notre traditionnel tour des écoles avant la rentrée et lors de la rentrée elle-même.

Quels travaux ont été effectués cette année dans les écoles ?

Depuis 2014, nous menons de gros travaux d'entretien dans les écoles : peinture des intérieurs, des façades, remplacement des structures des jeux des écoles, rénovation des sols, installation de wi-fi, ravalement et étanchéité, installation

de palissade. Cet été, les travaux ont été moins impressionnants, mais c'est parce que le plus gros a déjà été fait les années précédentes. Cependant, la régie municipale n'a pas chômé : remplacement des éclairages par des LED, travaux de peinture, remplacement de plinthes, pose de filtres occultants, installation de cimaises, etc. La réfection des écoles de la ville continuera d'ailleurs lors des prochaines vacances.

Pourquoi n'est-on pas repassé à la semaine de 4 jours ?

Pour plusieurs raisons. Premièrement, en juin dernier, aucun texte législatif ou décret modifiant le modèle scolaire de 9 demi-journées n'était rentré en application ou ne précisait la mise en place d'une telle réforme. Une rentrée scolaire ne s'improvise pas et nous ne pouvions donc pas tout modifier à la dernière minute en raison du nombre de personnes que cela impacterait : les parents, les enfants mais aussi les enseignants, les animateurs, les

partenaires associatifs qui interviennent pendant les NAP (Nouvelles activités Périscolaires).

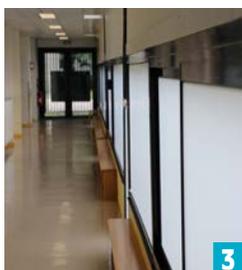
La seconde raison et sans doute la plus importante est que nous ne voulions pas prendre cette décision sans consulter tous les acteurs impliqués. À Serris, les NAP que nous proposons ont un vrai apport pédagogique et sont reconnues de qualité. Nous ne voulions pas les abandonner sans demander l'avis de tous, comme nous l'avions fait lors de la mise en place des

« Nous allons donc mener une concertation avec les directeurs d'école, les professeurs et les parents d'élèves afin de mener une réflexion commune sur l'avenir des NAP et le retour de la semaine à 4 jours ».

NAP.

Avant de prendre notre décision, nous allons donc mener une concertation avec les directeurs d'école, les professeurs les animateurs, et les parents d'élèves afin de mener une réflexion commune sur l'avenir des NAP et le retour de la semaine à 4 jours dans les groupes scolaires de Serris. Cette concertation commencera fin octobre/début novembre. À Serris, la démocratie participative est importante. Nous ne prenons pas de décisions à la légère et pensons toujours au bien de l'enfant.





Comme tous les étés, la Ville de Serris a profité des grandes vacances pour effectuer les travaux dans les groupes scolaires et les équipements périscolaires. Retrouvez quelques exemples en photos.

- 1** Le marquage au sol du terrain de sport de l'école Pierre PERRET a été tracé et des bancs et des parterres de fleurs installés. **2** Le remplacement des éclairages par des lampes à LED continue, comme ici à Jules VERNE. **3** Les Services Techniques sont intervenus à Robert DOISNEAU pour des travaux de peinture et l'installation de filtres sur les fenêtres. **4** Des filtres anti-chaueur et des cimaises ont été installés à Henri MATISSE. **5** Des lavabos et des robinets plus pratiques pour les enfants ont été mis en place à Jean de LA FONTAINE. **6** Le parvis de l'école Pierre PERRET a été remplacé à la demande des élus, insatisfaits de la qualité de l'installation originelle.

Toile é moi s'expose

L'atelier de peinture et dessin Toile é moi proposait son exposition annuelle les 16 et 17 septembre derniers. Cet événement, qui avait habituellement lieu à la Maison Communale des 4 Saisons, s'est déroulé cette année au centre culturel de la Ferme des Communes, comme l'avait promis le Maire l'an dernier devant la très grande affluence du vernissage. Comme plus de 150 personnes étaient présentes à la soirée de lancement de cette nouvelle édition, le changement de lieu était le bienvenu comme a pu le constater Dominique BRUNEL, Maire adjointe à la Culture lors d'un vernissage placé sous le thème du rock'n'roll.

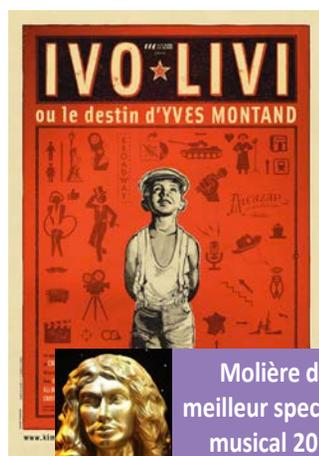
Les différents sujets et les différentes techniques des tableaux exposés ont montré toute la palette de talents des élèves du professeur de l'association Toile é moi, Roland CHARBONNIER.

Vous souhaitez rejoindre l'atelier ?

Contact : Roland CHARBONNIER
Tél. 06 08 89 65 94
ou page [Facebook Toile é moi](#)



Vite, la saison démarre le 7 octobre



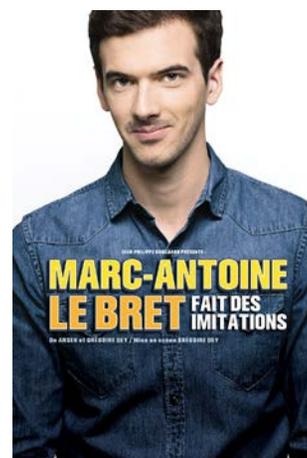
7 octobre - 24 €/19 €

Molière du
meilleur spectacle
musical 2017

Achetez vos places directement
sur www.fermedescommunes.fr

Suivez la Ferme des Communes sur
 FermedesCommunes et  @FDC_Serris
#FermedesCommunes
Ferme des Communes - 8 bd Robert Thiboust
77 700 Serris - Tél. 01 60 43 52 00
Tél. (les soirs de spectacles) : 01 60 43 25 21
www.fermedescommunes.fr - culture@serris.fr

*Des spectacles sont déjà
complets : n'attendez plus !*



21 octobre - 24 €/19 €



Le Tai Chi arrive à Serris

Une nouvelle association arrive à Serris : Danse et Tai Chi. Cette association propose, dès cette rentrée, des activités de Tai Chi et de Qi gong. Présentation de cette association avec Aroune SIVISAY, professeur de l'association.

Quand a été créée votre association ?

L'association « Danse et Tai chi » a été créée il y a une dizaine d'années à Bussy-Saint-Georges où elle y est encore active. J'enseigne ainsi les techniques de QI GONG et de TAI CHI chaque dimanche à près de 70 personnes réparties sur 3 cours.

Pourquoi Serris ?

De nombreux Serrisais ont fait part aux élus de Serris de leur souhait de pratiquer du Tai Chi sur la commune. Les élus de la Ville ont donc contacté l'association pour organiser une démonstration/initiation au Tai Chi en juin dernier. Devant le succès rencontré par cette initiation, (succès également confirmé par l'atelier organisé en août dans le cadre de « Bougez votre été »), les élus de Serris

nous ont demandé d'ouvrir un cours dans leur commune.

Quand et où ont lieu ces cours ?

Les cours ont lieu chaque samedi de 16 h 00 à 17 h 00, au gymnase Éric Tabarly (47, avenue Émile Cloud). Si de nombreuses personnes s'inscrivent, un deuxième cours est prévu de 17 h 00 à 18 h 00.

Quelles sont les différences entre le Qi gong et le Tai chi ?

Le Qi gong permet de travailler et de contrôler la circulation de l'énergie par le souffle en faisant des exercices simples. Le Tai Chi est un art martial qui se pratique à travers l'exécution d'un enchaînement de mouvements destinés à travailler l'équilibre, la souplesse, la force et l'agilité. Ces deux disciplines

sont complémentaires et contribuent à une réelle augmentation de l'énergie (on a vite chaud !) et à une meilleure santé grâce à l'élimination des blocages de l'énergie, responsables de la maladie selon la médecine traditionnelle chinoise.

À qui s'adressent ces disciplines ?

À tout le monde ! À tous les âges ! Pour les actifs, elles contribuent à lutter contre le stress. Pour les retraités, elles entretiennent la souplesse, la force et l'équilibre ; elles font également travailler la mémoire.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Danse et Tai Chi

Contact : Madame Sivisay

Courriel : aroune89@hotmail.fr

Tel : 06 20 24 24 25



Un été qui bouge



500

Serrisiens à
«Bougez votre
été à la mer
pour un euro»





2500

Passages à «Bougez votre été»



Zoom sur: le forum des associations





Rémission du cancer : Serris s'engage !

Philippe DESCROUET, Maire de Serris, a signé le 18 juillet dernier une convention avec le Grand Hôpital de l'Est Parisien site de Marne-la-Vallée, représenté par le Docteur LE FOLL, chef du service du Centre de Traitement du cancer, dans le cadre du projet « activité sportive douce pour les personnes en rémission du cancer ».

C'est après une réflexion avec le Docteur le Foll, chef du service du Centre de Traitement du cancer du Grand Hôpital de l'Est Parisien, sur l'intégration de personnes atteintes de cette maladie à des activités sportives, que le projet « activité sportive douce pour les personnes en rémission » est né. L'objectif est de proposer aux intéressés un programme varié favorisant la découverte des différents sports et un renforcement musculaire adapté. La Ville propose ces programmes d'activités physiques sur les créneaux « Planète Sport Aînés » du lundi et du jeudi, depuis septembre, sous couvert d'une

autorisation médicale. Les activités physiques et sportives sont prescrites par un médecin et menées sous contrôle médical régulier. Elles sont encadrées par du personnel qualifié dans le cadre d'un protocole déterminé. Deux éducateurs sportifs ont suivi une formation dispensée par la Fédération Nationale « CAMI – Sport & Cancer ». La ville bénéficie des compétences et expertises de deux agents communaux, respectivement infirmier et psychomotricien. La découverte des différents sports et le renforcement musculaire adapté se déclinent pour faire profiter à ses nouveaux adhérents d'un programme varié favorisant la pratique

sportive tout en s'appropriant un espace convivial hors de tout contexte médical.

Planète Sport Santé

Du 18 septembre 2017 au 28 juin 2018
Gymnase Éric Tabarly - 47 rue Émile Cloud

Créneau 1 : Le lundi de 9 h 30 à 10 h 30

Créneau 2 : Le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30

Informations inscriptions :

Service Accueil Famille
01 60 43 52 00 / accueilfamille@serris.fr

Informations pratiques :

Service Vie Locale
01 60 43 60 61 / vie.locale@serris.fr



Une mutuelle et le ticket service pour les Serrissiens

Dans le cadre de sa politique sociale et à l'initiative du Conseil des Aînés, la Ville de Serris proposera prochainement deux nouvelles actions à destination de ses habitants : la mise en place d'une mutuelle communale et la distribution d'un ticket service.

Le mardi 27 juin, la Ville a signé deux conventions visant à améliorer les conditions d'accès des Serrissiens à la santé et de façon plus générale, à différents services.

Une complémentaire santé collective et négociée

L'une avec l'association ACTIOM dans le cadre de la mise en place d'une mutuelle communale. En effet, suite au coût croissant des mutuelles complémentaires, la Ville a souhaité permettre à ses habitants d'accéder à une complémentaire santé aux meilleures conditions grâce au principe de mutualisation (regroupement de collectivités pour négocier des tarifs

préférentiels). Implantée sur le territoire français, ACTIOM propose une offre clés en main dédiée aux collectivités : « **Ma Commune Ma Santé** ». Des réunions publiques seront organisées à l'Hôtel de Ville afin de permettre aux Serrissiens de rencontrer des conseillers et de souscrire s'ils sont intéressés, à l'une des mutuelles proposées à un tarif négocié.

Un ticket Service pour faciliter le paiement

L'autre convention concerne la mise en place de ticket service avec le groupe EDENRED. Il va permettre la distribution aux retraités et aux personnes ayant un faible revenu (selon critères spécifiques) de bénéficier de ces titres de paiement

spéciaux pour payer une large palette de services.

Deux nouveautés dont les Serrissiens concernés pourront bénéficier dès cet automne.

Réunions d'information sur la mutuelle communale :

- Le **vendredi 20 octobre**, de 19 h 30 à 21 h 00 au Poste de Police Municipale ;
- Le **samedi 21 octobre**, de 10 h 00 à 11 h 30 à l'Hôtel de Ville.

Des **permanences** seront également mises en place **les samedis, de 9 h 00 à 12 h 00, à partir de novembre 2017** à l'Hôtel de Ville.

Ma Commune Ma Santé qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier de Ma Commune Ma Santé il faut :

- habiter Serris ;
- ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé dans la commune ;
- ou être employé territorial ou agent municipal de Serris ;
- être membre de l'association Actiom (cotisation annuelle de 12 €).

Pourquoi choisir Ma Commune Ma Santé ?

Ma Commune Ma Santé propose :

Le choix d'une solution adaptée :

- 3 contrats Groupe et jusqu'à 10 niveaux de garanties ;
- des solutions ACTIFS ouvertes jusqu'à 60 ans

- des solutions SENIORS ouvertes à partir de 60 ans sans limite d'âge à la souscription,
- des solutions personnalisées (prestations modulables au sein d'une même famille, garanties obsèques...).

Des tarifs mutualisés :

- négociées par tranche d'âge, figés au-delà d'un certain âge,
- gratuité dès le 3e enfant ;
- réduction tarifaire de 5 % pour le conjoint.

Des avantages :

- pas de sélection médicale ;
- des prestations sans délai de carence ;
- le tiers payant (pas d'avance de frais) ;
- l'assistance santé 24h/24 ;

- des réseaux de soins performants (carte blanche, Itelis) ;
- des bonus fidélité ;
- des cotisations déductibles en loi Madelin pour les travailleurs indépendants.

Où se renseigner ?

Vous pouvez vous renseigner auprès :

- du CCAS de la Ville de Serris au 01 60 43 52 00 ou ccas@serris.fr ;
- sur www.macommmunamasante.org
- ou 05 64 10 00 48 (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00).

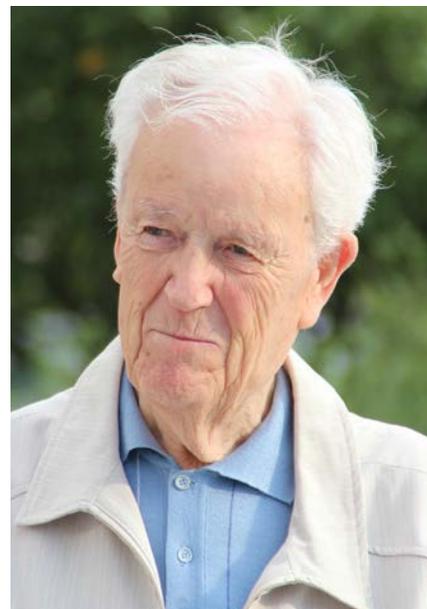
Vous pouvez évaluer vos garanties et retrouver tous les détails de la solution santé mutualisée sur le tarificateur en ligne disponible sur www.macommmunamasante.org.



Au revoir et merci M. SAUTERON

Élie-Clément SAUTERON, citoyen d'honneur de Serris nous a quittés cet été à l'âge de 90 ans. Né le 3 février 1927 à Fayence, dans le Var, Élie-Clément SAUTERON s'était engagé dans les rangs de la France Libre, à 17 ans et demi, mentant sur son âge pour pouvoir s'engager dans le 1^{er} Régiment de Tirailleur marocain, de la 4^e Division marocaine. Après une rapide instruction militaire, il rejoignit le front en novembre 1944 où il combattit les Allemands dans les Vosges et sur le sol allemand et plus particulièrement à Ahssen où, avec les hommes de son régiment, il occupa une position stratégique afin de couper la retraite allemande. Le 8 mai 1945, c'est en Autriche avec son régiment, qu'il apprit la capitulation des forces de l'Allemagne nazie. Son plus beau souvenir restera le défilé et la liesse populaire du 14 juillet 1945 sur les Champs-Élysées, l'année de ses 18 ans.

Serrisien depuis 2003, il fut nommé Citoyen d'honneur de Serris par Philippe DESCROUET, le 13 juillet 2015. Présent à chaque commémoration du 8 mai 1945 ou aux cérémonies de la Fête Nationale, il laissera le souvenir d'un homme simple, modeste et toujours prêt à s'investir dans la vie de la cité. Le Maire et ses élus expriment à sa famille leurs plus sincères condoléances.





En juin dernier, le RAM a organisé une conférence sur la coéducation animée par Jean EPSTEIN, psychosociologue de renom.



La première Fête du RAM a proposé des animations et un spectacle de marionnettes pour les plus petits, leurs parents et les assistants maternels.



La traditionnelle rencontre de rentrée entre les assistants maternels, Virginie HOARAU, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, le RAM de Serris et le personnel de Terre d'Éveil a eu lieu le vendredi 15 septembre.

Petite Enfance : un seul contact pour toutes vos questions

Crèches ? Assistants maternels ? Gardes à domicile ? Accueil régulier ? Accueil occasionnel ? Les modes d'accueil sont nombreux sur notre commune. Pour vous renseigner sur tous ces modes de garde, un seul contact : le service Petite Enfance de Serris.

Depuis le début de l'année 2017, la Ville de Serris s'est dotée d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) municipal. L'objectif : offrir un meilleur service de proximité et simplifier les démarches des familles. Cette volonté de Virginie HOARAU, Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance, s'exprime également dans l'organisation du Forum « Rencontres modes d'accueil Petite Enfance », la création d'une plaquette (disponible en Maire et sur serris.fr) et la mise en place d'un contact unique pour toutes les questions relevant de la Petite Enfance. Alors, si vous avez des interrogations sur les modes d'accueil et services du territoire (avantages, inconvénients, tarifs, aides financières, etc.) ou si vous souhaitez faire une demande de place en crèche (uniquement pour les Serrisais à partir du 7^e mois de grossesse), prenez rendez-vous avec le service Petite Enfance : par téléphone 01 60 43 52 06, mail ram@serris.fr et prochainement depuis sur www.serris.fr grâce à un nouveau module de prise de rendez-vous en ligne.

Il reste des places **en accueil occasionnel**

Vous avez besoin d'une heure pour souffler, pour effectuer une course, aller à un rendez-vous personnel ou à un entretien d'embauche..., les 1001 Bulles (dans le Bourg) et le Carrousel des Bébé (dans le centre urbain) disposent de places en accueil occasionnel (réservé aux Serrisais et destiné aux enfants âgés de 15 mois - avec marche acquise - à 4 ans).

Renseignements et inscriptions au 01 60 43 52 06



Primark ouvre et c'est déjà la ruée

Le jeudi 7 septembre, Philippe DESCROUET, entouré de Patricia O'BRIEN, Ambassadrice de la République d'Irlande, de Christine LOIZY, Directrice générale de Primark France et d'Ayoub RABIA, Directeur du magasin a inauguré le Primark du Val d'Europe, le seul de Seine-et-Marne et le 3^e plus grand de France.

On pouvait noter la présence également des élus de Serris (Luc CHEVALIER, Dominique BRUNEL, Noura BELLILI, Henri PEREZ et Yasmina BOUMEDINE), de Claudine THOMAS, représentante de la Présidente de la Région Ile-de-France, de Thierry CERRI et de Fernand VERDELET Vice-présidents de Val d'Europe agglomération, de Jean-Marc JESTIN, Président du Directoire du

groupe KLEPIERRE, d'Anne-Catherine BUEB, Directrice du centre commercial Val d'Europe et de Marc FOURÉ, Président de l'Association des commerçants du Val d'Europe.

En seulement quatre ans, la plus connue des enseignes irlandaises a réussi une formidable percée sur le marché tricolore. Le magasin de Serris, qui parachève la nouvelle extension du Centre commercial

du Val d'Europe, est ainsi le 11^e magasin français, le seul de Seine-et-Marne et le 3^e plus grand de France. Il s'étend ainsi sur une surface totale de 5 400 mètres carrés sur deux étages et emploie plus de 350 collaborateurs.

Souhaitons un plein succès et une totale réussite à Primark qui participera grandement au dynamisme économique du Val d'Europe et de Serris.

Bienvenue à Villages Nature® Paris



Photo : Pascal REIGNOUX

Villages Nature a officiellement ouvert ses portes en septembre. 700 Serrisiens ont eu la chance de découvrir gratuitement cette destination de loisirs.

Villages Nature Paris et la Ville de Serris ont invité gratuitement près de 700 Serrisiens à découvrir la nouvelle destination touristique du Val d'Europe. Pendant une journée, ils ont pu profiter des univers récréatifs du parc : l'Aqualagon (l'un des plus grands parcs aquatiques couverts d'Europe et son lagon à ciel ouvert chauffés toute l'année à 30 °C), la Ferme BelleVie, les Jardins extraordinaires, la Forêt des légendes et la Promenade du lac.

Informations et réservations : 0805 53 05 03 - www.villagesnature.com
ou sur centerparcs.fr

LES PETITS CHAPERONS ROUGES



Crèche d'entreprises privée de 24 berceaux. Accueils réguliers occasionnels et d'urgence pour les enfants de 2 mois à 4 ans répartis dans différentes sections. Équipe composée de professionnels diplômés. Espace extérieur de 80 m², espace motricité, espace de jeux d'eau, salle ZEN (voir photo). Crèche conventionnée CAF.

Adresse : 1 av. Christian Doppler, 77 700 Serris
Horaires : de 7 h 30 à 19 h 00

Tél. : 07 88 96 05 73 / 01 73 09 78 03

Mail : serris@lpcr.fr

Site : www.grandir.comv



Non, le distributeur Automatique de Billets **ne quittera pas le bourg**

Suite à un regroupement de plusieurs agences du secteur, la Société Générale a déménagé sa succursale du Bourg vers Chessy. Alertés pas le risque de perdre le Distributeur Automatique de Billets (DAB), les élus de Serris ont travaillé conjointement avec la direction de la banque et la société Plurial Novilia, propriétaire des locaux laissés vacants. Cette dernière en fera une agence locale. Le DAB devrait être remis en fonction courant octobre suite à des travaux internes.



Pose de la première pierre du **Victoria Park**

Mercredi 21 juin, Philippe DESCROUET a posé la première pierre du programme Victoria Park, qui se situe à proximité du groupe scolaire Pierre PERRET et est constitué de 6 bâtiments en collectif et 12 mews (désigne « de coquettes habitations résidentielles le long d'une ruelle calme ») pour un total de 129 logements dont 45 sociaux qui seront gérés par la Maison du Cil.

L'architecture de ce programme se rapprochera du style londonien du XVII^e au XIX^e siècles avec des éléments de façade et corniche en pierre reconstitué, une nomenclature de près de 40 fenêtres et portes-fenêtres, des bâtiments de style georgien et victorien et un jardin d'agrément qui offrira un espace de tranquillité au sein de l'îlot résidentiel...

Le Groupe Legendre Immobilier, qui a déjà 2 réalisations sur le secteur, le Greenwich et le Bellini, prévoit une livraison pour mars 2019. Autant de nouveaux Serrisais pour nos écoles et nos commerces.



Lydie LARUE d'Euro Disney, Michele LOBOSCO d'Epafrance, Philippe DESCROUET et Pascal MARTIN du groupe Legendre Immobilier.

En bref



Le marquage au sol (passages piétons, ralentisseurs, etc.) a été repeint pour une plus grande visibilité et donc plus de sécurité.



La fontaine du parking du Pressoir a été remise en service (Photo : Éric BIROLINI).



La borne à verre enterrée située à l'intersection des rues du Lavoisier et de Lagny est maintenant opérationnelle.

Un nouveau parcours de Santé

Le nouveau parcours de santé du Parc des Communes est opérationnel ! 6 agrès ont été installés : rameur, banc d'abdos, twister double, duo porteur/quadriceps, pumper, dips gainage double.

Ces appareils ont été choisis et installés suite aux échanges avec les Serrisiens recueillis par les élus lors d'une opération de concertation concernant la réhabilitation du parcours de santé. Encore un exemple concret de la démocratie participative mise en place par la Municipalité et une preuve que le Bourg de Serris est bien une priorité pour les élus de la Ville.

Alors n'hésitez pas à venir essayer ce nouveau parcours sportif qui aura coûté 17 000 euros à la commune. D'autres équipements seront installés en 2018 dans le Bourg et le centre urbain ; les emplacements définitifs sont en cours d'étude.

*Parc des Communes :
route de Meaux. Départ du
parcours vers les jeux pour
enfant, à proximité de la
Maison Communale
des 4 Saisons.*





3 questions
à Henri
PEREZ,
Conseiller
municipal
délégué
au Sport.

Pourquoi avoir investi dans un nouveau parcours de santé ?

C'est au milieu de cet espace de verdure qu'est le Parc des Communes, que la Ville de Serris a implanté en 2003 un parcours de santé comprenant des agrès et des jeux d'enfants. Cet espace naturel est devenu au fil des années un espace très prisé des promeneurs, des sportifs mais également des touristes de passage. Dans l'optique de maintenir l'attractivité de notre bourg, nous avons souhaité remplacer l'ancien parcours sportif de santé pour des raisons d'obsolescence.

Quel est l'objectif de cette réhabilitation ?

Le nouveau parcours constitue une boucle de 440 mètres au cœur du Parc des Communes permettant, au-delà

de l'aspect sportif, de découvrir ce site atypique. Les nouveaux équipements sportifs ont été installés cet été afin de permettre aux jeunes et aux moins jeunes de se dépenser dans un cadre naturel grâce à plusieurs ateliers. Ils vous permettront d'enchaîner un réveil musculaire, une montée progressive de l'effort et un retour au calme par une séquence d'étirements. Ces six agrès ont été aménagés pour vous distraire et parfaire votre condition physique. Venez donc vous y essayer !

Le succès est-il au rendez-vous ?

Tout à fait. Pour l'emprunter au quotidien, je constate un engouement pour ce nouveau parcours de santé et je croise même des nouveaux visages. Les panneaux indicatifs vous permettent d'utiliser à bon escient chaque agrès dans un espace ombragé et aéré, pour tous les habitants de Serris. Vous pouvez même consulter un mode d'emploi de chaque agrès grâce à un QR code.

Le site est en accès libre et je ne peux que vous inciter à profiter du cadre arboré qui borde le parcours de santé.

Un coach numérique

Chaque agrès comporte un QR Code. Il vous suffit de le scanner avec n'importe quel lecteur de QR Code installé sur votre téléphone portable pour pouvoir accéder à une vidéo expliquant les exercices à réaliser.





Pas de vacances pour les travaux à Serris

Élagage du cours du Danube, de la Place Thomas Le Pileur et ses alentours, entretien du parking de la Ferme des Communes ; les Services Techniques et leurs prestataires n'ont pas chômé cet été. Ils ont en effet continué la grande opération de mise en beauté des espaces verts de la commune commencée

en début d'année. Et celle-ci n'est pas finie, les prochaines opérations de taille des haies se dérouleront du 18 septembre au 27 octobre et concerneront le Bourg.

Quant à la prochaine campagne d'élagage des arbres, elle aura lieu en novembre et décembre prochains. Elle concernera les rues suivantes :

- cours de la Garonne, dans sa partie comprise entre le cours Danube et la rue de Castille (du côté de la Place de Toscane uniquement) ;
- rue Marco Polo ;
- place des Gassets (rue des Gassets) ;
- rue du Marmouset ;
- cours du Tage.



Réhabilitation des parkings

Les travaux des parkings du Pressoir et de La Fontaine, commencés en juillet sont achevés. Ces deux parkings situés dans le Bourg sont désormais plus fonctionnels avec notamment la mise en place d'un sens de circulation et la réalisation d'un revêtement en enrobé pour le parking du Pressoir et une réouverture avec une capacité de places de stationnement augmentée pour celui de La Fontaine.

Coût des travaux : Parking du Pressoir 48 753 € – Parking de La Fontaine : 34 357 €.



Pendant l'été, la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville et la salle des mariages se sont refait une beauté. En effet, récemment détériorés par un dégât des eaux, la peinture et le parquet ont été rénovés. Un nouveau mobilier plus fonctionnel viendra terminer sa mise en valeur.



Le renouvellement des 5 poteaux incendies de la commune a été réalisé cet été. Ces prises d'eau permettent d'alimenter les camions d'incendie des sapeurs-pompiers. Les nouvelles bouches sont souterraines.



Le CME et les aînés **chez les pompiers**

Le Conseil Municipal des Enfants (CME), les membres du Conseil des Aînés (CDA) et Virginie HOARAU, Adjointe au maire, se sont rendus à la caserne des pompiers de Chessy où les attendaient le Capitaine Philippe NOE, sapeur-pompier volontaire et Nicolas NOE, sapeur-pompier volontaire également.

Être conseiller implique des responsabilités, et c'est dans cette optique que les conseillers juniors et seniors ont reçu une initiation aux gestes de premiers secours. Les

Le diagnostic en marchant

Comme il s'y était engagé lors de la réunion de quartier les « Serrissiens ont la parole » du 9 juin dernier, Philippe DESCROUET, accompagné de Luc CHEVALIER, Anicet FABRIANO et Francis TSARAMANANA, est venu à la rencontre des habitants de la rue du Mail, samedi 8 juillet pour un diagnostic en marchant propre à leur quartier au regard des différentes problématiques survenues. Comme lors des autres opérations du même type, les élus de Serris ont pu constater les points forts du quartier et cerner les points faibles qui perturbent le quotidien des Serrissiens de ce secteur et surtout envisager avec eux les solutions qui permettront d'améliorer la situation. Poches de stationnement, gestion des espaces verts, entretien de la coulée verte, jeux pour enfants... Tous les thèmes ont été abordés sans langue de bois de manière pédagogique au regard des possibilités budgétaires et du niveau d'entretien que permettent les crédits communaux. À l'issue du parcours, le verre de l'amitié a permis de prolonger cette rencontre de manière conviviale.



membres du CME ont pour vocation, au sein de leur école, d'informer quant aux « gestes qui sauvent ». Outre cet aspect sécuritaire, c'est avec beaucoup d'excitation mais aussi de curiosité que les enfants, comme les adultes, ont découvert les véhicules des pompiers. Qui n'a jamais rêvé de visiter un des fameux camions rouges ?

C'est avec beaucoup de fierté que les enfants sont repartis de la caserne de Chessy.

Un grand merci aux sapeurs-pompiers qui sont toujours volontaires pour transmettre leurs connaissances.



Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de "démocratie de proximité", "Le Serrisien" ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

Septembre 2017 : Une rentrée bien faite !

Le groupe majoritaire et son Maire ont accompagné les petits Serrisiens, leurs parents, et toutes les équipes pour une rentrée scolaire sereine et leur souhaiter une belle année.

Elle a eu lieu après un été bien animé à Serris où les opérations « Bougez votre été », dans le Centre Urbain, du 12 juillet au 20 août, et « Bougez votre été à la mer pour 1 € » ont permis une forte participation des Serrisiens et des touristes : plus de 2500 personnes pour la 1^{ère}, et 500 pour la seconde ! Et n'oublions pas les 700 personnes qui ont pu découvrir Villages Nature gratuitement sur une journée complète !

Mais dans le même temps, les travaux sur la ville ont maintenu leur rythme : parcours de santé, réfection de la salle du Conseil Municipal et de la salle des Mariages, élagages, réhabilitation des parkings du bourg, bornes de recyclage enterrées, mise en service du Poste de Police municipale...

Merci à toutes les équipes grâce auxquelles tous ces temps forts ont été possibles : l'animation, les services techniques, les encadrants, la police et les élus. Tous s'emploient pour que votre quotidien soit, tous les jours, plus agréable à vivre.

NOUS SERRISIENS (MINORITÉ)

En cette nouvelle rentrée, le groupe « Nous Serrisiens » espère que vous avez passé de bonnes vacances. Devant remettre notre tribune pour le premier septembre, celle-ci sera plus courte qu'à l'habitude.

Après l'actualité municipale très mouvementée de ces derniers mois sur notre commune et les multiples démissions au sein du groupe majoritaire, on peut dire que pendant les vacances, les choses ont été un peu plus calmes.

Un cirque s'est installé sur Serris sans autorisation (avant de l'obtenir), suivi des gens du voyage. Notre Maire n'a pas réagi et a laissé faire, mais est-ce vraiment surprenant ? C'est un peu « Welcome to Serris ! ».

La pharmacie du Bourg a fermé, la Société Générale va se délocaliser, malgré le programme et les belles promesses de campagne de notre Maire qui, rappelons-le, est aussi le Vice-président chargé du développement économique et de l'emploi sur le Val d'Europe. Ce n'est pas la première fois, ni la dernière malheureusement que des entreprises ferment dans le bourg, puisqu'aucune dynamique n'est donnée pour changer les choses contrairement au centre urbain. Faudra-t-il attendre les prochaines élections et une nouvelle majorité pour trouver enfin des solutions aux nombreux problèmes de notre ville ?

Vos élus : Nicolas ZEMANEK, Jean-François HENNEBOIS, Kim-thuy TENG (mél : contact@serrisiens.fr)

Nous Serrisiens !

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

TOUT POUR UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE !

La rentrée scolaire est un moment clé pour les familles qui espèrent une réponse adéquate à leurs attentes, une bonne intégration de leurs enfants sur les plans scolaire, périscolaire, qu'extrascolaire. En effet, les facilités d'accès aux activités sportives et culturelles participent largement à l'équilibre de nos enfants, à leur réussite, et à la réduction des inégalités. L'accès à l'éducation, au sport et à la culture constitue un droit fondamental pour chacun et en même temps le socle du vivre ensemble dans notre nation.

Chaque élève doit pouvoir trouver sa place et s'épanouir pleinement dans le respect des autres.

Pour rappel, à toutes fins utiles, une aide existe au niveau du centre communal d'action sociale (CCAS) de la mairie de Serris. En effet, les familles rencontrant des difficultés même ponctuelles, notamment pour les familles nombreuses qui ne peuvent financer l'ensemble des activités peuvent bénéficier de cette aide.

Afin de promouvoir une plus grande diversité d'activités associatives dans la clarté, nous réitérons nos propositions de mise en place de contrats d'objectifs et de partenariat entre la ville de Serris et chaque association. Ceci devra permettre, sans ingérence, de répondre efficacement aux besoins des serrisiens dans le cadre d'une coopération formalisée entre chaque association et la ville de Serris.

À votre écoute et à votre service, Vos élus Fatiha Guérin f.guérin@serris.fr et Idrissa Traoré i.traore@serris.fr



L'AGENCE BRED SERRIS VAL D'EUROPE
VOUS ACCUEILLE DANS UN NOUVEL ESPACE

SOYEZ LES BIENVENUS
ET PROFITEZ DE NOTRE OFFRE
EXCEPTIONNELLE !

CHANGEZ POUR LA BRED, ON S'OCCUPE DE TOUT.

Agence BRED SERRIS VAL D'EUROPE
2, place de Toscane 77 700 SERRIS

0 820 336 816

Service 0,12 € / min
+ prix appel



BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, au capital de 839 838 568,09 euros - Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12 - 552 091 795 RCS Paris - Ident.TVA FR 09 552 091 795 - Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 003 608. Crédit photo Istock. Août 2017.

Serris
Val d'Europe

Accueil
des nouveaux
Serrissiens

Samedi **25** novembre
10h00 - Hôtel de Ville

Sur inscription avant le 10 novembre
inscriptions@serris.fr
ou 0160 43 61 20

Un petit déjeuner offert lors de cette événement.
Les enfants sont admis à l'issue de cet événement.

www.serris.fr

Serris
Val d'Europe

ILLUMINATIONS
DE NOËL

VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE - 19H30

SUR LE PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL, JONGLERIE LUMINEUSE,
COLLECTE DE JOUETS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "LA HOTTE DE L'AMITIÉ",
CHOCOLAT CHAUD SOUS LA NEIGE,

FEUX D'ARTIFICE



www.serris.fr

Les + & Les NEWS

JUSQU'AU 11 OCTOBRE

EXPOSITION PHOTOS « REGARDS DE PRIMATE »

Hôtel de Ville, selon horaires d'ouverture

Organisée par l'association « Image'in Serris ». Entrée libre.

7 ET 8 OCTOBRE

EXPO PHOTO « IMAGE'IN SERRIS »

Maison Communale des 4 Saisons

Samedi 7 octobre, 10 h 00 - 20 h 00
et dimanche 8 octobre, 10 h 00-18 h 00

Organisée par l'association « Image'in Serris ». Entrée libre. [f Image'in Serris](#)

SAMEDI 7 OCTOBRE, 10 H 00

DIAGNOSTIC EN MARCHANT

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Vous habitez cours de l'Elbe, rue des Scandinaves, rue des Vikings, cours du Rhin, rue des Celtes, cours du Tage (de la rue des Scandinaves jusqu'à Adagio). Baladez-vous avec vos élus dans votre quartier afin d'en relever les points forts et les points faibles.



SAMEDI 7 OCTOBRE - 21 H 00

IVO LIVI OU LE DESTIN D'YVES MONTAND

Ferme des Communes

Molière du meilleur spectacle musical 2017

Théâtre Tout public - Tarifs : 24 € / 19 €
www.fermedescommunes.fr [f](#) [t](#)

SAM. 14 OCTOBRE, 9 H 00 À 17 H 00

BOURSE AUX VÊTEMENTS AUTOMNE HIVER

Salle polyvalente Jules Verne

Vêtements de saison pour toute la famille, en bon état, propres et à la mode. Les articles de puériculture sont acceptés, si possible avec une notice.

dansevaldeurope.fr

Tél. : 07 70 96 60 54

LUNDI 16 OCTOBRE 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville

Les séances du Conseil municipal sont publiques.

20 ET 21 OCTOBRE

RÉUNIONS D'INFORMATION SUR LA MUTUELLE COMMUNALE

Vendredi 20 octobre, 19 h 30-21 h 00

Poste de Police Municipale

Samedi 21 octobre, 10 h 00-11 h 30

Hôtel de Ville de Serris

SAMEDI 21 OCTOBRE - 21 H 00

MARC-ANTOINE LE BRET « FAIT DES IMITATIONS »

Ferme des Communes

Humour - Tout public

Tarifs : 24 € / 19 €

Informations et réservations :

www.fermedescommunes.fr [f](#) [t](#)

DU 25 OCT. AU 4 NOV.

EXPOSITION PHOTOS « FILE 7: 20 ANS DE CONCERTS »

Hôtel de Ville, selon horaires d'ouverture

Exposition itinérante. Entrée libre.

SAMEDI 11 NOVEMBRE, 15 H 00

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Départ du Monument aux morts

Dépôt de gerbes.

Défilé en tenue d'époque. Cornemuses.

Lecture de lettres de poilus.

SAM. 18 NOV, 10 H 00 - 18 H 00

JOURNÉE NATIONALE DU DIABÈTE

Hôtel de Ville

Dépistage gratuit et orientation, informations, stands, tables rondes. Prévention et information pour tous les âges. Cette maladie touche en France près de 4 millions de personnes. Avec les équipes du GHEF et le soutien de la Ville de Serris. Entrée libre.

La ville de Serris propose un Stage sport & culture « Street Art Sport »

Du 23 au 27 octobre, en journée continue. Pour les Serrisais de 10 à 14 ans.

Gymnase Tabarly et Ferme des Communes

Sport : Golf urbain, Parkour, Hip hop, Street Basket, Foot de rue, Escalade et slackline.

Culture : Théâtre d'improvisation.

Tarif en fonction du quotient familial. Repas du midi et goûter inclus. Inscription du lundi 18 septembre au mercredi 18 octobre 2017 dans la limite des places disponibles auprès du service Accueil-Famille.

Dossier d'inscription téléchargeable sur www.serris.fr